



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Culture - Pyromélogie-Régie technique et programmation du 29 juin 2024 - LSD

Le Maire de Royat,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5211-1, L 52112, L 2122-22 et L 2122-23,

VU le Code de la commande publique, et notamment ses articles R2100-1 à R3381-4, applicable à compter du 01/04/2019 concernant la passation des marchés publics,

VU le décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et avances,

VU la Délibération du Conseil municipal D2023-074 en date du 13/12/2023 donnant délégation à M. le Maire d'un certain nombre de compétences,

VU la proposition de l'entreprise LSD, en date du 04/03/2024,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prévoir une régie technique et programmation pour la Pyromélogie du 29 juin 2024 de la ville de Royat,

CONSIDERANT que cette dépense sera inscrite au budget primitif 2024 du budget annexe Actions Culturelles de Royat,

DECIDE

Article 1 : L'entreprise LSD sise 13 rue Saint Herem 63000 CLERMONT-FERRAND, est retenue pour la programmation et la régie technique de la Pyromélogie du 29 juin 2024 de la ville de Royat, pour un montant de 1 300.00 € HT soit **1 560.00 € TTC**.

Article 2 : Les caractéristiques et le contrat sur les bases précitées sont annexés à la présente décision.

Article 3 : Ampliation de la présente décision à :

- Monsieur le Trésorier Principal Clermont Métropole
- L'entreprise LSD
- M. le Directeur Général des Services pour exécution.

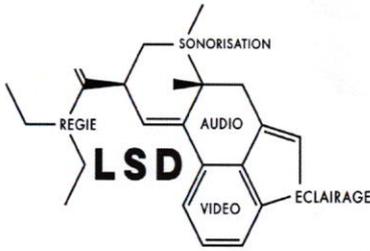
Fait à Royat, le 11/03/2024

Le Maire,
Marcel ALEDO



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr.



EURL LSD
 13 RUE ST HEREM
 63000 CLERMONT-FD
 Siret : 88067671300014
 Port : 06.81.55.66.57
 Email : lsd.direction@gmail.com

DEVIS
 N°: DEV00068
 Date : 22.02.24
 N°Client : CLT0001
 N°TVA : FR05412468183
 Devis valable jusqu'au 22.03.24

Mairie de ROYAT
 46 Bb Barrieu
 63130 ROYAT

Réf : REGIE TECHNIQUE/ PROGRAMMATION PYROMELODIE 2024

Libellé	PU HT	Montant HT	TVA
<ul style="list-style-type: none"> - Programmation (SPELIM / LOWERZ / DELAYRE) - Négociation/transmission des devis et contrats. - Négociations des riders/cahier des charges/ fiches techniques - Mise en place opérationnelle des spectacles. - Suivi des missions administratives (factures, GUSO, Sacem) - Coordination technique entre la mairie de Royat, le prestataire sonorisation/lumière et le régisseur de site. 	1300.00	1300.00	20,00%

Détail de la TVA **Total TTC**

Code	Base HT	taux	Montant TVA	
Normale	1300.00		260.00	1560.00€ TTC

Règlement à l'échéance

Bon pour accord

Date et signature :
 4/3/24

Bon pour accord,
le Maire,
M. AZEDO

Coordonnées bancaires

Nom CAISSE D'EPARGNE CHAMALIERES
IBAN FR7618715002000800299560945
BIC CEPARFRPP871

Le montant total s'élève à Mille cinq cent soixante euros TTC

Visa finances